

SÉJOUR ADOS

INSCRIPTIONS
à partir du 8 Juin 2026

14 places

DU 6 AU
10 JUILLET
2026



ACTIVITÉS

- randonnées, canyoning et balades en Aragon.
- nuits sous tentes au camping Rio Vero

INFOS ET TARIFS

09.64.06.01.66
centredeloisirs.ncy@orange.fr

PROGRAMME

lundi 6

**Petite rando dans
les Pyrénées**

**Installation au
camping**



mardi 7

**Rando aquatique
dans le Rio Vero**

jeudi 9

Canyoning JOUR 2



vendredi 10

Retour en France



mercredi 8

Canyoning JOUR 1



**LES NUITS SE FERONT SOUS TENTES
AU CAMPING RIO VERO À ALQUEZAR**

Tarifs Séjour Ados 2026

du 06 au 10 juillet

QF	Tarifs
0<QF<357€	44,25 €
357,01<QF<449€	59,00 €
449,01<QF<567€	91,50 €
467,01<QF<786€	128,10 €
786,01<QF<820€	163,25 €
820,01<QF<1000€	210,50 €
1000,01€<QF<1700€	250,00 €
1700.01€<QF	300,00 €

Veillez remplir la demande de Bon vacances du Conseil Général uniquement si votre Quotient Familial CAF d'octobre 2023 est inférieur à 1 000€ (tarif voir tableau ci-dessus).

Pour les ayant-droits, merci de nous fournir la carte d'identité vacances CAF 2026 (ou l'attestation CAF d'octobre 2025)

LE TROUSSEAU

Le jeune aura l'entière responsabilité de son trousseau. L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

A PREVOIR

- pique-nique pour le mardi midi
- sac de couchage
- sac à dos + sac de voyage
- gourde ou bouteille d'eau de 1L
- crème solaire !!!
- lunettes de soleil et casquette !!!
- lampe de poche
- produit anti-moustiques

CHAUSSURES

- claquettes
- chaussures de montagne (obligatoire)
- chaussures en bon état type basket pouvant aller dans l'eau (canyoning)
- chaussures pour le reste du séjour

POUR LA TOILETTE

savon, brosse à dent, dentifrice, serviette. Petite pharma perso (bobologie et/ou traitement particulier)

VETEMENTS

- survêtement
- coupe-vent (k-way)
- changes pour 4 jours
- maillot de bain + serviette

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Juillet 2026

Article 1 : Je m'engage à ne pas boire d'alcool et à ne pas fumer.

Article 2 : Je m'engage à ne pas manger dans le minibus. Je respecte le matériel que l'on met à ma disposition.

Article 3 : Je m'engage à respecter les gens qui nous accueillent ainsi que toute personne effectuant un séjour en même temps que nous. Je dois faire preuve de civisme et de responsabilités.

Article 4 : Le soir quand les animateurs me diront de ne plus faire de bruit, je m'engage à respecter cette consigne. Je m'engage aussi à ranger mon téléphone après 22h.

Article 5 : Dans le cadre de sorties en autonomie, je respecte les horaires de rendez-vous ainsi que les règles fixées par les animateurs .

Article 6 : Je m'engage à participer à la préparation des repas et au nettoyage des gamelles et des couverts communs. Après le repas je laisse le lieu de repas propre.

Article 7 : Tout au long du séjour, je veille à ne pas laisser de déchet par terre, à récolter les déchets abandonnés par d'autres randonneurs, à ramener la poubelle commune et la jeter dans un container.

Article 8 : Je participe au montage et démontage des tentes. Je m'engage à respecter ce matériel et à le rendre dans le même état que l'on me l'a confié en début de séjour.

Article 9 : Je connais le programme du séjour et je participerai à toutes les activités.

Article 10 : Je m'engage à respecter chaque article cité précédemment.

*Signature du participant précédée de la mention «lu et approuvé»
Nom et prénom*